

GENERATION2

Partenariats pour le Bien commun

Paris - Bruxelles

LE RGPD POUR LES ASSOCIATIONS

FORMATIONS COURTES,
INSTRUCTIVES, PROFESSIONNELLES

 +33 1 40 23 00 84

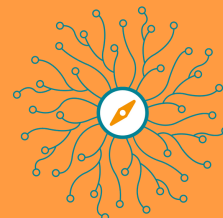
 www.generation2.coop

 Paris, 18ème

 contact@generation2.coop



LE RGPD POUR LES ASSOCIATIONS



Description de la formation

RGPD Késako ? Le règlement général de protection de données entre en vigueur le 25 mai 2018 après deux années préparatoires. Tant d'acronymes, de nouvelles contraintes juridiques et organisationnelles à intégrer, le tout en si peu de temps ! Mais où en sont vos pratiques numériques ? Vos outils sont-ils aux normes ? Qu'est-ce que cette réglementation implique pour votre organisation ? Quels sont les risques à ne pas être en conformité ? Pas de panique, Génération2 vous accompagne de manière accessible et ludique dans votre mise à jour RGPD. Notre ambition est d'aider les petits et moyens acteurs de l'ESS à trouver leur chemin sur ce terrain encore inconnu.

Durée et tarif

- Durée : 1 jour de 7h
- Tarif : 280€ HT par stagiaire (Prise en charge possible par les OPCO)
- Date : à définir avec les stagiaires
- Lieu : à définir avec les stagiaires
- Nombre de stagiaires : 8 minimum, à 14 maximum

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître et comprendre les notions clés du règlement
- Connaître et comprendre le champs d'application matériel et géographique du règlement
- Connaître les principes régissant le RGPD
- Connaître les nouveaux droits dont bénéficient les personnes fichées
- Connaître les missions du Délégué à la Protection des données
- Connaître les sanctions applicables

Compétences professionnelles visées

- Mettre en place des procédures pour être en conformité RGPD
- Former au RGPD des équipes en interne
- Sélectionner les bons outils de gestion pour être en conformité
- Cartographier ses activités de traitement et qualifier ses données
- Mettre en place un plan d'action

Public

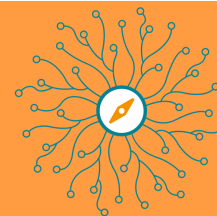
La formation s'adresse à tout type d'associations ayant une activité nécessitant de traiter des données personnelles, et n'étant pas en conformité avec les RGPD. La formation s'adresse aux personnes responsables de la mise en conformité (dirigeant, salarié ou bénévole). La formation ne nécessite pas de prérequis. Il est seulement demandé de répondre à un court questionnaire afin d'évaluer les connaissances et attentes des stagiaires. Le questionnaire est envoyé en amont de la formation.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques
Etude de cas pratique
Ateliers de réflexion collectifs et individuel

Moyens : Un power point pour les apports théoriques projeté, une bibliographie de références légales, de guides pratiques et références méthodologiques, un support d'animation de l'atelier, basé sur les attentes des participants, un compte-rendu des échanges de la session (S +1), un questionnaire d'auto-évaluation personnalisé, un fil de discussion collectif pour le suivi.

LE RGPD POUR LES ASSOCIATIONS



PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION

Matin : Comprendre le RGPD



Vos pratiques numériques : pourquoi et comment manipulez-vous vos données ?

- Workshop
- Données globales



A la découverte du RGPD

- Pourquoi le RGPD
- Les implications du RGPD pour les acteurs
- Les données personnelles et leurs catégories
- Les grands principes du RGPD
- Contrôle et pénalités
- Les nouveaux droits des individus



A la découverte du RGPD

- Recenser les données personnelles et les finalités
- Identifier les caractéristiques critiques
- Workshop : identifier ses traitements

Après-midi : Mise en conformité



Établir une gouvernance

- Sensibiliser les équipes
- Définir un délégué à la protection des données



Documenter la conformité

- Mettre en oeuvre des mesures opérationnelles et techniques
- Mettre en place un registre
- Analyse d'impact
- Workshop : qualifier ses activités



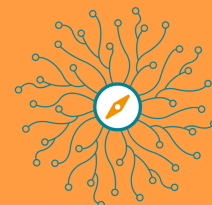
Mettre en place les procédures internes

- Relation hors UE
- Procédures à mettre en place
- Temps de conservation des données
- Garantir la sécurisation des données



Outils numériques dédiés aux associations : quels sont-ils, comment les utiliser ?

LE RGPD POUR LES ASSOCIATIONS



FORMATEUR



Diplômé d'un master International Business de la Paris School of Business (ex ESG Management School), d'un bachelor de James Cook University (Australie), Steven a également obtenu un certificat de prospective et stratégie des organisations (appliquées au développement durable) du CNAM Paris. Il a plongé très tôt dans le monde de l'entrepreneuriat politique puis social, à l'international comme en France.

Passionné par l'égalité des chances et l'alimentation durable, il a d'abord été business manager pour un projet de développement agricole chez Gawad Kalinga (Philippines).

Il est ensuite adjoint de direction de l'association Yump France, devenue Time2Start, qui propose une formation gratuite à l'entrepreneuriat pour les jeunes entrepreneurs issus des quartiers. Il a par ce biais pu suivre l'accompagnement de plus de 100 entrepreneurs entre 2014 et 2015 et a piloté les opérations de recherche de financement public et privé.

Steven a rejoint en 2016 Génération 2 Conseil, dont il est aujourd'hui directeur associé, pour conseiller les associations et entreprises sur leur stratégie d'engagement sociétal, l'ingénierie de projets, leur business model et le mécénat. Il pilote également le Bureau d'études du Cabinet

Steven est également o-fondateur et Secrétaire du Social Good Accelerator, une association de plaidoyer pour la co-innovation sociale et technologique en Europe, et est également administrateur de la Fonda, pour laquelle il intervient sur le RGPD dans le cadre du programme PANA (Plan National de Formation au Numérique).

GÉNÉRATION 2

Créé en 2013, Génération2 est un cabinet conseil intégré, spécialisé en mécénat, collaboratif, investissements citoyens et partenariats associations-entreprises.

En 2017, la SARL se transforme et passe en statut coopératif (SCOP) pour promouvoir et soutenir l'économie sociale et solidaire, en conseillant les organisations, gérant des projets d'utilité sociétale. Le cabinet travaille principalement avec les directions RSE des entreprises, accompagnées plus particulièrement leur R&D sociétale et leurs relations avec la société civile.

Notre métier/Notre mission : G2C soutient les organisations qui s'engagent pour une monde meilleur :

- en mobilisant l'intelligence sociétale pour positionner leur rôle et leur impact (Bureau d'études);
- en accompagnant la conception et le développement de leurs projets (Conseil en partenariats et ingénierie de programme)
- en valorisant leur engagement par l'élaboration d'une stratégie de communication adéquate (Conseil)
- en permettant à leurs équipes de gagner en autonomie et en compétences sur ces sujets (Formation)

